

URBANISME ET CONSTRUCTIONS

	Zone r	Zone B	Zone b
FUTUR			
Interdictions	<p>. Construction nouvelle sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction réduisant le risque - Construction liée à l'activité de Cristal Union - Ouvrages et locaux techniques indispensables avec peu de personnes <p>. Création d'infrastructure (voiries, voies ferrées) non liée à l'activité ou pour secours.</p>	<p>. Constructions nouvelles sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Idem zone r - Toute construction nécessaire au fonctionnement des services publics ou collectifs <p>. Création d'infrastructures (voiries, voies ferrées) non liée à l'activité ou pour les secours.</p>	<p>Idem zone B</p>
Prescriptions	<p>. Forme compacte des bâtiments</p> <p>. Limitation du rapport des dimensions des décrochements, de l'angle de la toiture et des parties vitrées, interdiction de vérandas, verrières, etc.</p> <p>. Ancrage des fondations</p> <p>. Menuiseries en PVC ou aluminium</p> <p>. Renforcement des vitrages, liaisons mécaniques des cheminées.</p>	<p>Idem zone r</p>	<p>. Limitation des parties vitrées, interdiction de vérandas, verrières, etc.</p> <p>. Menuiseries en PVC ou aluminium</p> <p>. Renforcement des vitrages</p>
EXISTANT			
Interdictions	<p>(Pas de bâtiment existant à l'exception de Cristal Union)</p> <p>Élargissement ou extension d'infrastructures avec augmentation ou allongement de la fréquentation sauf activité de secours</p>	<p>. Aménagement, extension, changement de destination sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification réduisant le risque - Si non réalisable en dehors du périmètre : extension des constructions à usage industriel, artisanal, de bureau ou de service dans la zone, sans augmenter le nombre de personnes. - Extension liée à une activité industrielle sans effet domino. - Extension pour locaux techniques, services, hangars, entrepôts, stockages sans augmenter le nombre de personnes. - Toute modification d'ouvrage pour le fonctionnement des services publics ou collectifs. - Toute modification, changement de destination, en local à usage industriel ou artisanal. <p>. Reconstruction à la suite d'un sinistre lié au site SEVESO</p>	<p>Idem zone B</p>

			<ul style="list-style-type: none"> . Modification, extension d'infrastructures (voiries, voies ferrées) avec augmentation ou allongement de fréquentation sauf activité et secours. 	
	Prescriptions	Modification pour réduire la vulnérabilité sans augmentation du nombre de personnes.	<ul style="list-style-type: none"> . Limitation des parties vitrées, interdiction des vérandas, verrières, etc. . Menuiseries en PVC ou aluminium. . Renforcement des vitrages. 	/
PROTECTION DES USAGERS	Interdictions	<ul style="list-style-type: none"> . Arrêt . Circulation organisée piétons ou cyclistes . Organisation de rassemblements 	Idem zone r	/
	Prescriptions	<ul style="list-style-type: none"> . Modifier la signalisation du code de la route . Signaler le danger 	Idem zone r	/
RECOMMANDATIONS	FUTUR	/	/	<ul style="list-style-type: none"> . Forme compacte des bâtiments, ancrage des fondations . Limitation du rapport des dimensions, des décrochements et de l'angle des toitures . Renforcement des liaisons mécaniques, des cheminées
	EXISTANT	/	<ul style="list-style-type: none"> . Forme compacte des bâtiments, ancrage des fondations . Limitation du rapport des dimensions, des décrochements et de l'angle des toitures . Renforcement des liaisons mécaniques, des cheminées 	<ul style="list-style-type: none"> . limitation des parties vitrées, interdiction de vérandas, verrières, etc. . Menuiseries en PVC ou aluminium . renforcement des vitrages . Forme compacte des bâtiments, ancrage des fondations . Limitation du rapport des dimensions, des décrochements et de l'angle des toitures . Renforcement des liaisons mécaniques, des cheminées
	PROTECTION DES USAGERS	<ul style="list-style-type: none"> . Adapter les itinéraires des transports en commun scolaires 	Idem zone r	<ul style="list-style-type: none"> . Signaler le danger . Interdire le stationnement de caravanes occupées, l'organisation de rassemblements